



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION 1^{er} septembre 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Foyer Rural de Sougères sur Sinotte, le 1^{er} septembre 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,
MM. Christian MOREL, pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD,
Jacky JOANNIS, Adjoint.
Mmes et MM. Yvette SALA, Henri SILVAN, Josette BOUROTTE, Daniel CRENÉ,
Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Gilles CARRÉ, Elizabeth
ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY,
Annie POITOU, Conseillers Municipaux.
Mmes et M. Nicole VALLÉE, Brigitte COLIN, André GUYOT, Commission consultative.

Étaient absents : Mmes et MM. Nelly RIMBERT, Bernard PONTTHIEU, Annie DAMMAN,
Sylviane SAMOUR, Marie LEGENDRE, excusés et représentés.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle MAOUNY.

M. BIDEAU informe le Conseil des nombreux incidents, dégradations, vandalismes qui ont eu lieu sur la commune ces deux derniers mois (incendie volontaire du Bois du Thureau, vandalisme sur le mobilier urbain) occupation du camp nord du CIGA par les gens du voyage et nombreux cambriolages.
devant cette montée de la délinquance a pris rendez-vous avec le Préfet.

M. BIDEAU demande à M. Denis CHARPY, nouveau responsable du service des espaces verts depuis le matin de se présenter.

FINANCES

M. MOREL donne lecture des projets de décisions modificatives n°1 :

- pour la commune : prise en compte de dépenses ou recettes supplémentaires et réajustement des sections pour maintien de l'équilibre budgétaire.
- pour l'assainissement : affectation du résultat 2002 et prise en compte des dépenses ou recettes nouvelles. L'équilibre du budget est maintenu.

Approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

sont ensuite examinés et votés

- l'augmentation des tarifs de cantine + 2,3 %
 - achat de tickets 2,92
 - vente de tickets 3,06
- pas de changement sur les dispositions concernant la fiscalité locale.
- régularisation des bons d'achats attribués aux lauréats des concours de maisons fleuries et illuminées pour 1 380 €
- l'achat d'une gerbe pour le décès du père d'un employé : 73 €
- les repas pris au Campanile lors d'une formation : 106,50 €
-
- le bail du logement – 3, rue des Marronniers attribué au responsable des espaces verts : 260 €
- la participation de la commune et des familles à la classe de neige de Victor Hugo en janvier 2004
- l'admission en non-valeur d'une taxe d'urbanisme due par la Société « Les Hauts Glaciers » : 17 419,97 €
- La subvention pour les cadeaux de Noël aux enfants de moins de 12 ans du personnel 40 € des élus 15 € par enfant.

Le Conseil est informé :

∇ des remboursements des compagnies d'assurances suite à des sinistres :

- SMACL : 4 184,17 € sur quatre sinistres
- Gras Savoie : 6 967,37 € au titre des salaires des agents en maladie et accident du travail.

∇ ainsi que la situation de la Trésorerie : 600 000 €

∇ de la demande de subvention de l'association YCONE pour la réalisation d'un parcours d'orientation dans le Thureau – allouée 1 000 €

DÉLÉGATION DU SERVICE DE L'EAU – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Commission d'Appel d'Offres élue par le Conseil se compose de :

M. Bideau, Maire.

MM. Ponthieu, Picard, Dupas et Mmes Rimbert, Damman.

M. Dugny, représentant du maire,

Mme Maouny, MM. Crené, Silvan, Morel, Mme Bourotte, membre suppléants.

ALIGNEMENT RD 203, RUE ST LAURENT

La propriétaire du n° 6, rue St Laurent souhaite aménager la partie de la maison frappée d'alignement.

Or l'aménagement du carrefour, permet la modification de l'alignement donc de libérer la construction de cette contrainte.

Le Conseil sollicite la modification de l'alignement auprès du Conseil Général.

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RAVITAILLEMENT

Les Voies Navigables de France envisage l'installation d'un point de ravitaillement en eau et électricité sur le bord de l'Yonne côté rive droite au niveau des peupliers. Cette installation sera gérée par VNF.

ASSAINISSEMENT « MAISON DE REPOS DU PETIT PIEN »

Un projet de restructuration de la Maison de Repos est envisagé dans les années à venir par la construction d'un bâtiment neuf, la capacité d'accueil sera doublée.

Le réseau d'assainissement est inexistant actuellement. Relance de la DDE de l'étude d'assainissement

ZONE D'ACTIVITÉS

• EX-CIGA

- Demande de garantie – ADAPT :

L'ADAPT demande au Conseil Municipal de se porter garant sur l'emprunt qu'elle doit solliciter.

Le Conseil décide de surseoir à cette demande en absence de précisions.

- L'activité économique actuelle est difficile, sur les quatre preneurs, deux ne seraient plus partants.

• DE MACHERIN

- Pour avoir la qualité souhaitée dans ce secteur, il apparaît opportun de confier l'aménagement du secteur ouest à des spécialistes. Toutefois la commune reste associée au projet et participera à la rédaction du cahier des charges par son comité de pilotage.

Le Conseil donne un accord de principe.

- Après les pré fouilles, le terrain proposé à la Société TROTTIER-ESCRIBE fera l'objet de fouilles. Devant ces contraintes la Société B.P. envisage de regrouper ses activités sur Sens et d'abandonner Monéteau.

La Société B.P. doit reprendre contact cette semaine au sujet de leur terrain en centre ville.

COMMISSIONS

- *Scolaire* : Internet est installé dans les écoles pour la rentrée – 3 abonnements
Les enfants nés en 2001 ne sont pas pris à la maternelle « La Commanderie » - effectif atteint.

Prochaine commission : **Mercredi 17 septembre à 18 h 30**

- *Urbanisme du 3 juillet*
 - lotissement F. Brochet : prévoir antenne vers le lotissement voisin
 - zone d'activités de Macherin : secteur commercial à confier à un ensemblier.
 - carrefour de la Mairie. Les Services Techniques de la Ville d'Auxerre ne peuvent prendre en charge ce projet – mais resteraient en qualité de conseil et comme membre du jury – dossier à confier à la DDE.
 - salle polyvalente : s'adjoindre l'assistance d'un programmeur et lancer le dossier.
Le Conseil entérine ces propositions.

Prochaine commission : **Samedi 13 septembre à 9 h 30.**

- *Environnement du 15 juillet* : Les membres ont sillonné la commune pour le classement des maisons fleuries
 - 2 maisons sont hors concours
 - sont classées : 1^{ère} 39, rue de la Liberté
2^{ème} 12, rue de Seignelay
3^{ème} 7, rue de la Libertéles quinze premières seront récompensées.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil décide de ne pas appliquer son droit de préemption sur les dossiers présents.

AFFAIRES DIVERSES

- SIEA, propose pour la gestion des contrats d'entretien d'Éclairage Public de se charger de la consultation
- Stationnement, parking des Peupliers : des riverains de la rive gauche se plaignent du bruit des camions frigorifiques stationnant sur ce parking, la nuit. Un arrêté sera pris interdisant le stationnement des PL entre 22 h 00 et 6 h 00 et le week-end du vendredi 15 h 00 au lundi 7 h 00 pour les frigos.
- Spectacle de Noël pour les enfants du personnel et des élus se déroulera à Auxerrexpo le 29 novembre à 15 heures.
- Pot d'accueil des nouveaux habitants est prévu le 3 octobre à 19 heures au Foyer des Anciens.
- Présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et sur la collecte et le traitement des ordures ménagères pour l'exercice 2002 de la CCA.

INFORMATIONS DIVERSES

- Enquête publique pour déclassement et aliénation de talus, fossé et sentiers au profit des riverains, du 16 au 30 septembre 2003.
- Réclamation des habitants des Dumonts pour la vitesse excessive des véhicules :
 - problème sera revu en commission de voirie
 - demande de prêt du panneau à la CCA.

PROCHAINE RÉUNION
Conseil Municipal le lundi 6 octobre 2003

TOUR DE TABLE

MM. BIDEAU et CRENÉ

Rappel le 10^{ème} anniversaire du jumelage le 27 septembre à Fohrën – départ 6 h 30 très précises

Les coureurs partiront le 25.

Un habitant de Fohrën se rendant à Saint Jacques de Compostelle sera de passage à Monéteau le mardi 23 en soirée.

M. BIDEAU

Annonce les 1ères Florales de l'yonne ce week-end à Auxerexpo – La commune a un stand.

Fait un rappel sévère pour que les terrains soient entretenus.

M. DUGNY

Reprise du VTHR le 19 septembre à 20 h 30.
